

Municipalité Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles



Commis à la bibliothèque Poste - Régulier temps partiel

Responsabilités

- Assurer le service d'aide au lecteur en accueillant les usagers, en les assistant dans leurs recherches et en les guidant dans l'utilisation des ressources documentaires;
- Effectuer les prêts aux usagers avec le logiciel Symphony;
- S'assurer du retour des livres dans les délais prévus;
- Assurer le service de prêt de volumes interbibliothèques;
- S'assurer du respect des politiques et procédures de la bibliothèque;
- Voir au bon fonctionnement des postes informatiques et des périphériques et en aviser la direction-générale ou la personne responsable en cas de dysfonctionnement.

Le ou la titulaire du poste se verra attribuer toute autre tâche nécessaire dans l'exécution de ses fonctions.

L'horaire de travail comprend 3h par semaine 12 mois par année et ce le samedi.

Au besoin, l'employé pourrait être invité à remplacer un employé régulier dont l'horaire de travail comprend 2 soirs par semaine ainsi que le mercredi après-midi 12 mois par année.

Exigences

Le poste est ouvert à tous;

Connaissance des ressources documentaires de référence serait un atout;

Connaissance des outils de recherche sur Internet (explorer, outlook) et des applications informatiques (Microsoft);

Sens très développé du service à la clientèle et avoir de l'entregent, sens de l'organisation et de la débrouillardise, autonomie, souplesse et polyvalence;

Disponibilité et ponctualité

Capacité à travailler en équipe;

Excellente connaissance de la langue française parlée et écrite.

Conditions salariales

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

Commentaires

Faire parvenir votre CV par la poste, par fax ou par courriel, à l'attention de

Mme Gisèle Lépine Pilotte, directrice générale, 871 Chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, J0W 1J0.

Fax : 819-597-2554 ou dg@saint-aime-du-lac-des-iles.ca

Les CV devront être déposés au plus tard le 7 janvier 2019 à 15 h.

Seules les personnes dont les CV auront été retenus seront contactées.